

## COMPTE RENDU DE LA REUNION "POTAGER" DU 11-08-2010

### QUARTIER GALAXIE

#### PRESENTS :

- Les locataires cultivant une parcelle :  
MM et/ou Mmes : Atteri, Damblon, De Buisseret, Delhay, Delvigne, Denis, Faidherbe, Feller, Hayouni, Kaya, Lemoine, Maksys, Martin, Minnen, Tillière.
- Les locataires riverains invités :  
Présente : Mme OTTO.  
Absents : MM ou Mmes De Brabant, Gieskes, Verthe.
- Pour "Habitants en Action" : M. Patrick Allaer, administrateur délégué, Mmes Viviane Denis, Bernadette Getay, Christine Guérisse.
- Pour L'Habitation Moderne : M. Laszlo Nagy, gestionnaire de quartier

M. Allaer retrace l'historique de la création d'un potager dans le quartier Galaxie et sa principale justification : les problèmes de sécurité ou d'intimité rencontrés par les riverains des immeubles 147, 149 et 161 Ch. Deux Maisons, dont les logements étaient exposés à tout venant, notamment pendant la période des travaux de rénovation. Différentes solutions avaient été examinées de concert entre L'Habitation Moderne et l'ASBL Habitants en Action ("habita"), dont :

- l'agrandissement des jardins privés : solution rejetée car causant un traitement inégal entre locataires et totalement interdit par le permis d'urbanisme,
- barrières végétales : solution rejetée car peu efficace et insécurisante,
- zone non accessible et clôturée : solution rejetée car nécessitant un entretien fréquent.
- création d'un espace communautaire clôturé, consacré à un potager collectif proposé aux locataires intéressés par la culture d'une parcelle et entretenu par ceux-ci.

Cette dernière solution a été adoptée et a rencontré immédiatement un vif succès : les demandes ont excédé le nombre de parcelles disponibles.

M. Nagy fait remarquer qu'à défaut d'entente, le terrain occupé actuellement par le potager risquait d'être très vite investi par des activités moins bucoliques. L'échevinat de la Jeunesse et des Sports échafaudait des projets pour en faire une plaine de jeux, voire une piste de skateboard... La solution « potager » a donc permis d'éviter des voies plus aventureuses.

Des locataires ou riverains soulèvent cependant quelques problèmes ou nuisances causés par la proximité des espaces cultivables et leur accès réservé.

M. Allaer annonce qu'une charte des utilisateurs, devant et réglementant la plupart des sources des doléances exprimées, sera remise aux détenteurs d'une parcelle, avec l'obligation d'adhérer à ses clauses. Cette charte a fait l'objet d'une rédaction juridiquement fondée et adaptée à la situation.

M. Allaer donne lecture de cette charte et en remet un exemplaire à chaque locataire-cultivateur, ainsi qu'une déclaration d'adhésion à compléter et signer. Il commente les principaux articles de la charte dont le but est d'assurer un fonctionnement paisible et convivial pour le bien de tous, afin de n'obliger L'Habitation Moderne, propriétaire des lieux, à intervenir qu'en tout dernier recours. En effet celle-ci s'est déchargée auprès de l'ASBL Habitants en Action de toute responsabilité en matière de gestion quotidienne.

Une locataire riveraine soulève le problème de la clôture extérieure du potager empêchant ses enfants d'accéder à son jardin privatif et d'entrer et sortir avec leurs vélos. Après discussion, il est convenu de lui remettre à titre exceptionnel et provisoire une clé d'accès pendant une période d'essai allant jusqu'au 15 octobre 2010. Cette période sera prolongée si cette tolérance ne provoque aucune nuisance pour les espaces cultivés.

Le compostage étant un aspect inhérent aux cultures, un document exposant les bonnes pratiques du compostage est remis à chaque participant. Un exemplaire plastifié sera affiché aux endroits adéquats. Il est envisagé de mettre à la disposition des locataires-cultivateurs des sacs verts permettant l'évacuation des déchets verts encombrants et non compostables.

Enfin, M. Allaer évoque l'intention de L'Habitation Moderne de créer d'autres espaces de jardins partagés, notamment dans le quartier Hof-ten-Berg. L'expérience pilote vécue au quartier Galaxie constituera une source précieuse de réflexion.

La réunion se termine par le verre de l'Amitié.